

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

Enquête publique relative au projet d'élaboration du PLUi de la Communauté de communes des Trois Forêts (CC3F), avec l'abrogation des cartes communales de Giey-sur-Aujon et Blessonville, et la création des PDA (Périmètres Délimités des Abords) de 12 communes de la CC3F.

**Projet présenté par la Communauté de Communes des Trois Forêts dont le siège est
4, route de Chatillon – 52120 CHATEAUVILLAIN**

**Enquête publique ouverte
du 01 décembre 2025 à 08 heures au 05 janvier 2026 à 18 heures**

ANNEXES

Commission d'enquête :

**Mr Bernard RORET, Président.
Mr Yves VAILLANT Membre titulaire.
Mr Dario ZUGNO, Membre titulaire.**

PIECES JOINTES

Les pièces jointes n'existant qu'en un seul exemplaire, sont adressées avec le rapport original, à la seule autorité organisatrice de l'enquête.

Pièce n° 1 – Décision n° E 25000128/51 en date du 09 octobre 2025 du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne prescrivant l'enquête publique portant sur le projet de PLUi de la Communauté de communes des Trois Forêts (CC3F), avec l'abrogation des cartes communales de Giey-sur-Aujon et Blessonville, et la création des PDA (Périmètres Délimités des Abords) de 12 communes de la CC3F.

Pièce n° 2 – Lettre saisine en date du 02 octobre 2025, de Madame la Présidente de la communauté de communes des Trois Forêts (CC3F).

Pièce n° 3 – Arrêté de la communauté de communes des Trois Forêts (CC3F) n° 2025/016 en date du 07 novembre 2025 prescrivant l'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), avec l'abrogation de deux cartes communales opposables, et la création des PDA (Périmètres Délimités des Abords) de 12 communes de la CC3F.

Pièce n° 4 – Dossier papier d'enquête publique relatif au projet, mis à la disposition du public dans les lieux de permanence et dossier sur support informatique remis dans les 29 communes, les EFS et sur le site de la CC3F, (pour mémoire).

Pièce n° 5 – Originaux des 31 registres d'enquête publique (remis au MO).

Pièce n° 6a – Copie de la première annonce légale dans la Voix de la Haute-Marne du 14 novembre 2025.

Pièce n° 6b – Copie de la première annonce légale dans le Journal de la Haute-Marne du 14 novembre 2025.

Pièce n° 7a – Exemplaire de l'affiche de l'avis de mise à l'enquête publique apposée sur les sites de permanence, dans les mairies et aux abords sur des bâtiments publics de la CC3F.

Pièce n° 7b – Copie d'un exemplaire de récépissé de mise à l'affichage de l'avis par les maires.

Pièce n° 8 – Courrier du Président de la Commission d'enquête aux Maires de la CC3F.

Pièce n° 9 – Mandat donné par le Président de la Commission d'enquête autorisant la Présidente de la Communauté de communes à récupérer les registres d'enquête en fin d'enquête et les tenir à disposition des enquêteurs pour leurs clôtures.

Pièce n° 10a – Copie de la seconde annonce légale dans la Voix de la Haute-Marne du 05 décembre 2025.

Pièce n° 10b – Copie de la seconde annonce légale dans le Journal de la Haute-Marne du 05 décembre 2025.

Pièce n° 11 – Articles de presse parus dans les journaux locaux.

Pièce n° 12 – Procès-verbal de synthèse et tableau synthétique remis le 12 janvier 2026, sous format papier et sur support informatique à la CC3F.

Pièce n° 13 – Accusé de réception CC3F du PV de synthèse.

Pièce n° 14 – Mémoire en réponse au PV de synthèse de la CC3F avec annexe représentation graphique des réponses.